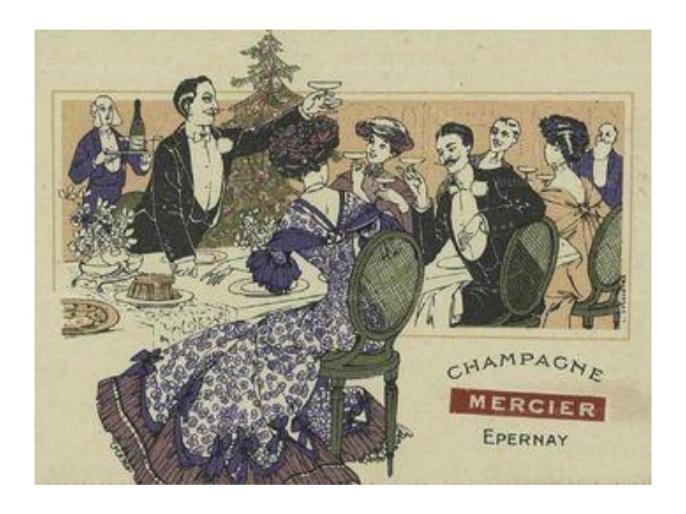
## LA PLACE DES FEMMES DANS LE MONDE VITICOLE



ONNO LILOU L3 Analyse économique IAE Nantes

### Remerciements:

Je tenais tout d'abord à remercier Mme Océane Carneiro, doctorante en sociologie au laboratoire de Reims pour m'avoir fait confiance et aider à la contribution de cet article. Ainsi que Mr Zakaria Moussa mon tuteur référant pour m'avoir conseillée et encouragée à réaliser cet article, qui s'est avéré très enrichissant. Et enfin l'Institut George Chappaz, pour m'avoir accordé leur confiance et accompagné pendant ce stage.

#### Introduction

En février 2023, la capitale tricolore a été fermement assiégée par les agriculteurs et agricultrices françaises. Ils se sont regroupés afin de manifester leur colère face aux différentes contraintes professionnelles auxquelles ils sont exposés quotidiennement. À l'instar des multiples polémiques en lien avec les produits phytosanitaires employés dans les cultures [Allard-Huver & Domenec, 2021] et les injonctions gouvernementales invitant au virage agro-écologique [Mormont,1996], les pratiques de travail se transforment et s'alourdissent pour ces professionnelles. Malgré des conditions d'exercice de plus en plus pénibles, l'agriculture reste un secteur économique essentiel en France, caractérisé par un modèle familial, masculin [Bessière, 2010] et encore relativement autarcique [Laferté, 2014] dans de nombreuses régions françaises.

Durant des décennies, les femmes furent invisibilisées dans ce secteur, à l'image d'autres secteurs économiques comme le sport de haut-niveau notamment, [Mennesson, 2004] où la présence des femmes reste encore marginale et sectorisée de part l'éducation genrée. Les agricultrices œuvraient de manière imperceptible, sans statut juridique, sans protection sociale, sans revenu personnel et évidemment sans propriété. Ce n'est qu'après les différentes vagues féministes françaises des années 70 que des droits se sont ouverts les concernant, permettant de rendre visible leur travail administrativement et donc de les nommer socialement. Néanmoins aujourd'hui ces dernières restent sous-représentées dans ce secteur, en effet, la MSA [2023] compte en moyenne seulement 25% des femmes parmi les cheffes d'exploitation agricole. À cela s'ajoute des distinctions genrées en lien avec l'exercice même du métier, où nous notons que les femmes ont la charge de tâches relavant du « sale boulot », comme pourrait le signifier Hughes [1996] telles que les tâches administratives, la cueillette, etc. Fatalement, elles sont reléguées aux tâches les moins prestigieuses et valorisantes du métier.

Qu'en est-il de la viticulture française? Bien qu'étant la filière agricole la plus politisée, syndiquée et riche de France [Mesnel, 2017], celle-ci ne déroge pas à la règle. Effectivement, nous pouvons percevoir que l'actualité est ponctuée de polémiques mettant en exergue des discriminations genrées, qui sont donc persistantes. Dans le cadre de cet article, nous nous pencherons sur la viticulture française et précisément sur le bassin Champenois, régit par l'AOC Champagne. Ce vignoble a été présenté par Océane Carneiro comme étant le bassin viticole le plus féminisé de France [Union SGV, 2023]. En effet, les

femmes sont à hauteur de 39,6% en tant que cheffes d'exploitations contre en moyenne 25% dans les autres bassins viticoles français. Quelles sont les spécificités de ce vignoble permettant aux femmes de s'y investir ? Quels sont les obstacles auxquels elles font face en lien avec les spécificités de la filière champagne et de son territoire ?

Dans un premier temps, nous allons explorer l'évolution de la place des femmes dans le secteur agricole au cours de l'histoire en nous référant aux travaux menés par Martine Cocaud et Jacqueline Sainclivier [2007] « Femmes et engagement dans le monde rural », qui nous permettra de faire un retour historique sur l'engagement des femmes mais aussi de détailler les difficultés que les agricultrices affrontent encore aujourd'hui.

Dans un second temps, nous nous intéresserons de manière précise au secteur viticole français et à la place des femmes dans celui-ci, tous en évoquant les freins qu'elles subissent et les solutions à mettre en place pour pallier ce déséquilibre.

Pour finir, nous poursuivrons notre analyse sur un cas plus spécifique qui est la place des femmes dans le vignoble champenois où nous détaillerons les défis qu'elles rencontrent et les différentes stratégies qu'elles mettent en place. Pour ce faire, nous nous appuierons sur des données statistiques d'actualité (2022), via EPICVIC, questionnaire qui a recensé 255 vignerons et vigneronnes travaillant sur une exploitation champenoise en tant que dirigeantes.

#### I. L'Agriculture française : La place spécifique des femmes cheffes d'exploitations

Peu de travaux s'intéressant aux mondes agricoles ont été menés dans le cadre d'études économiques, sociologiques, anthropologiques, ou autre, incorporant les « *gender studies* » [Schwartz, 2002]. En effet, les études de genre (*gender studies*) dans les mondes ruraux représentent un « angle mort » dans le milieu académique, ce qui se traduit par un manque de recherche, de données et donc d'informations à ce sujet.

#### a. Histoire sociologique et économique des agricultrices françaises.

Les travaux menés par Martine Cocaud et Jacqueline Sainclivier [2007] témoignent de la forte présence et de l'apport significatif des femmes dans le secteur agricole. Parce que ce domaine a longtemps été un monde strictement masculin, cette étude se focalise sur l'investissement historique des femmes dans cette filière et sur les impacts de cet héritage sur la situation actuelle.

L'étude « Femmes et engament dans le monde rural du 19 et 20ème siècle » écrit en 2007 [Cocaud & Sainclivier] met la lumière sur le rôle des femmes dans les communautés rurales, leurs participations à la vie économique, sociale et politique, ainsi que les défis auxquels elles ont dû se confronter.

Il est alors nécessaire d'effectuer un bref retour sur le passé, et d'exposer dates et évènements importants qui ont contribué à l'ouverture des droits et libertés de ces femmes, mais aussi à leur reconnaissance sociale.

Avant 1939, les femmes n'étaient pas considérées comme des citoyennes, n'ayant pas le droit de vote, elles n'étaient donc engagées dans aucun parti, mouvement social ou syndicat. Mais pour autant, elles n'étaient pas indifférentes face aux manifestations publiques et pour cause, 113 femmes en France se sont avérées avoir eu une implication militante. Elles s'intéressent particulièrement à la diversité et à l'éducation sexuelle et pour appuyer leurs idées, elles préparent des rapports et enquêtes sociales ; sur le travail des enfants, sur la maternité hors mariage. Ces travaux ont été fournis par des femmes et pour des femmes, sur des thématiques qui leur sont propres, car la société de l'époque ne laissait pas aux femmes l'espace pour aborder des questions autres que la maternité, la parentalité, les enfants et le rôle de mères et d'épouses [Michel, 2007], on ne les pensait pas légitimes pour d'autres thématiques.

Il faudra attendre le 20ème siècle pour voir des progrès quant à la présence des femmes dans les associations, commissions, et autres domaines. À titre d'exemple, elles commencent à adhérer à des associations professionnelles (SAF), en 1927 ; la commission internationale de l'agriculture ajoute une section féminine dans leurs diverses commissions. Le département s'est concentré sur la formation professionnelle et a conduit en 1931 à la création du secrétariat agricole international pour les femmes. Cependant, les thématiques restent encore très « sexospécifiques » [Weiss, 2017] puisqu'il implique le secrétariat et l'éducation.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la plupart des hommes ont été mobilisés et les femmes se sont retrouvées alors seules et ont dû assumer les rôles professionnels de leurs maris en plus de rôles de mère, de ménagère, etc... pendant cette période de nombreuse femmes sont agricultrices, puisqu'à l'époque 27,8% [Estrangin, 1959] de la population française était des agriculteurs.

Pour les épouses de chefs d'exploitation, elles doivent assurer la direction, mais sous la pression de l'occupation allemande, tout se raréfie et elles doivent alors s'engager dans d'autres choses pour tenter de survivre à ces années d'absence. Beaucoup s'impliquent dans le cadre du secours national, c'est-à-dire dans la confection de colis contenant du tabac, des vêtements etc [Le Crom, 2009], d'autres dans l'aide aux réfugiés par des soins, où en les cachant dans les bâtiments de leurs exploitations. Finalement, elles sont investies dans des tâches relatives au travail « du care » [Molinier, 2022]. Ce concept sociologique qui désigne les personnes qui répondent à des besoins de première nécessité, du quotidien tel que des aides à domicile, aide-soignantes, considéré comme étant une place qui reste genrée encore aujourd'hui [Bessière, 2005 ; Favier, 2014]

« Si leurs actions sont restées aussi longtemps méconnues, c'est que les cultivatrices n'ont pas cherché à faire connaître et surtout reconnaître leur activité résistante, soit parce qu'elle leur apparaissait comme « naturelle » ou encore lorsqu'il s'agissait d'aider des femmes et des enfants persécutés » [Cocaud & Sainclivier, 2007, p07].

L'implication de ces femmes rurales dans la résistance reste un acte militant et clandestin, qui encours pour nombre d'entre elles l'arrestation, la torture, la déportation, et majoritairement l'exécution. Cette résistance face à cette situation tant politique

qu'économique éveillera pour la majorité d'entre elles une envie plus présente de s'impliquer dans la vie politique et sociale.

Deux mouvements politiques émergent lors des élections de 1945 et 1946 : le mouvement Populaire républicain et le Parti communiste français, qui incarnent l'espoir d'un monde moderne et d'idées nouvelles après la libération. Ces deux mouvements vont créer chez les femmes, notamment les agricultrices le désir de vivre mieux, avec plus de confort et plus de reconnaissance pour leur travail. De cela, vient un air qui aspire aux jeunes femmes plus de liberté, d'idée, de choix, et donne naissance à des mouvements, tels que la jeunesse agricole chrétienne féminine JAC, l'union féminine civique et sociale, l'union des femmes française, etc ces femmes s'investissent où la société leur laisse de « la place », c'est-à-dire tout ce qui englobe les enfants, la maison, la religion, les hommes etc, autant de thématiques considérées comme genrée.

Néanmoins, après ce premier panorama des structures émergentes, une se démarque particulièrement des autres dans le monde rural : la jeunesse Agricole chrétienne JAC Féminine. Fondé en 1933 son objectif principal est de développer les valeurs chrétiennes dans le secteur agricole, comme son intitulé peut le suggérer. Cette organisation religieuse a pris énormément d'ampleur car la religion était importante et surtout très influente à l'époque. De ce fait, elle gouverne de manière indirecte de nombreux domaines économiques, politiques ou autres. En revanche, ce mouvement, a permis pour de nombreuses femmes d'avoir un impact majeur sur l'agriculture. En 1960, 85 femmes exercent des responsabilités départementales, et trois d'entre elles appartiennent au bureau du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), et sont toutes d'anciennes jacistes l

C'est dans un contexte brûlant et révolutionnaire, où les femmes tentent de faire valoir leurs droits en tant que citoyennes en quête d'égalité avec leurs homologues masculins, via notamment les mouvements féministes, que la société se transforme progressivement. Toutefois, ces mobilisations et les impacts de ces dernières se perçoivent chez les femmes logeant en ville, et mettra davantage de temps à se diffuser dans les mondes ruraux français, isolés. Nous assistons dès lors à une rupture assez nette entre le monde rural et urbain.

\_

 $<sup>^{\</sup>rm 1}$  Femme appartenant au mouvement JAC.

#### b. La place des agricultrices au 21<sup>ème</sup> siècle : des obstacles contemporains genrés

Cette partie s'intéressera aux défis auxquels les agricultrices sont confrontées encore aujourd'hui et mettra notamment en lumière les difficultés d'accès à la propriété. Par ailleurs, elles sont également soumises aux normes sociales et culturelles genrées, aux stéréotypes et aux clichés qui restent omniprésents dans la société française.

Des recherches récentes [Lemarchant & Seiller, 2021; Lagave, 2021; Giraud & Rémy, 2013] mettent en lumière la participation des femmes dans le monde agricole, elles apparaissent alors plus nombreuses à vouloir faire entendre leurs voix et à signaler ce secteur encore trop patriarcal avec des discriminations de genre prononcé tel que des stéréotypes sexistes, des conditions de travail précaire et une reconnaissance professionnelle limitée. Même au 21ème siècle, les femmes sont encore victimes de nombreuses inégalités, et surtout dans le secteur agricole, qui, à tort, est toujours considéré comme un milieu d'homme.

Selon un rapport d'Oxfam, en 2020, 132 000 agricultrices n'ont toujours pas de statut lié à leur travail agricole, ce qui rend invisible l'action des femmes sur leurs exploitations et ce malgré leurs rôles majeurs. Cela peut les empêcher d'avoir accès à certains financements, tels que des crédits et des prêts qui sont associés à un statut spécifique mais aussi d'avoir accès à une couverture sociale, à la retraite qui peut potentiellement aider par la suite au développement de leurs activités, la majorité des femmes subissent alors une situation d'aliénation extrême² sur leurs maris. Et malgré les lois qui sont apparues, en 2020 environ 127 600 femmes d'exploitants ne sont ni cheffes, ni collaboratrices d'exploitation alors que dans le cadre du recensement agricole la majorité d'entre elles, déclarent qu'elles aident à la gestion de l'exploitation.

D'après les statistiques 2020 de la MSA, 29,5% des exploitations agricoles sont dirigées par une équipe entièrement composée de femmes ou mixte, ce qui reste encore très faible. Par ailleurs, nous notons également les effets du genre quant au choix de la filière agricole dans laquelle ces femmes s'investissent: la plupart des femmes qui sont à la tête de l'exploitation, s'engagent dans des filières genrées. Pour illustrer cela, quelques chiffres de la MSA sont révélateurs: 49,4% exercent principalement dans l'élevage de chevaux, 49,5% dans l'entraînement ou le dressage, 46,7% dans l'élevage de gros animaux et 37,4% dans

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Forte dépendance

l'élevage de petits animaux. A contrario, elles sont absentes des exploitations de bois (1,6%,), de la sylviculture (9,7%) etc. Ces dernières sont socialement codifiées comme étant des activités à connotation plus masculine, ce qui montre que les stéréotypes de genre persistent et contribuent à exclure les femmes de ces filières agricoles et donc de certaines opportunités professionnelles.

S'il existe toujours des disparités dans ces métiers en 2022, c'est parce que les droits dont bénéficient les agricultrices sont apparus très tardivement., la majorité d'entre elles aidées leurs conjoints dans l'exploitation, mais n'ont pas été reconnu durant de nombreuses année, elles avaient principalement le rôle d'aide familiale.

La lutte féministe a permis aux femmes d'obtenir certains droits, et ce n'est qu'à partir de 1980, qu'elles bénéficient du statut de co-exploitante et qu'elles peuvent ainsi gérer la partie administrative de l'exploitation, vient en 1999 la loi d'orientation agricole qui va ajouter jusqu'en 2006, des statuts aux conjointes qui participe à la gestion de l'exploitation, ce qui leur permet d'avoir certains avantages qu'elles n'avaient pas avant comme la protection sociale (maladie, retraite), et de rendre leurs mains d'œuvre officielles.

Mais même si les femmes obtiennent une reconnaissance professionnelle relative, elles restent confrontées à un obstacle rigide : elles doivent sans cesse prouver leur légitimité [Dupray, Epiphane, 2020]. Tout cela influence les choix que peuvent prendre les agricultrices, et leurs décisions. Il en va de même pour les sports [Lentillon, 2009] [Terret, 2004], où les femmes sont davantage censées exceller dans des activités artistiques comme la danse, la gymnastique et l'équitation, qui sont des activités plus gracieuses, plus esthétiques. Dès leur plus jeune âge les filles sont portées à faire attention à leur apparence, à l'inverse des garçons qui vont être plus amené à privilégier leurs forces, leurs performances, ce qui influence grandement non seulement leurs choix d'activités sportives, mais aussi leurs futurs métiers.

Ces arguments mettent en évidence les inégalités de genre persistantes dans l'agriculture, ce qui rend impérative la création de programme, d'organisations, d'associations pour paliers à ces déséquilibres. Nous pouvons notamment mentionner un des dispositifs dit de « quotas » que la Chambre d'agriculture exige afin qu'un pourcentage de femmes soit employé dans les bureaux. Aussi, le rapport d'Oxfam essaye de palier à ces inégalités genrées par la prévention. Il invite par exemple à orienter le service de statistique agricole

vers la collecte des données intégrant le genre, dans le but de mesurer ces inégalités, de les rendre visibles, mais aussi de déployer des actions de lutte par la suite. Il reste qu'être une femme dans le monde agricole n'est jamais un avantage.

#### II. Secteur viticole : la place des femmes

Le secteur du vin est l'un des secteurs les plus réglementés de France (AOC, IGP etc...) notamment en termes de modes de production et de techniques de vinification. De manière très récente, à ces cahiers des charges s'ajoutent les injonctions étatiques au virage agroécologique en cours, qui ajoutent un niveau de rigueur supplémentaire. Cet effort va particulièrement se distinguer dans le secteur vitivinicole français [Jaegler & Chameeva & Delhomme, 2009].

Avec 13 régions dédiées à la viticulture, la France est le deuxième producteur mondial de vin, il n'est donc pas surprenant qu'après l'aéronautique, cela contribue au développement économique du pays. Cette échelle devient d'autant plus importante que la diversité de genre doit être prise en compte.

# a. Historiquement la place des femmes dans le secteur viticole : Chiffres & figures de prou

Le monde du vin a longtemps été un univers d'hommes [Testart, 2014], à l'instar des autres filières agricoles par ailleurs. En effet, l'histoire de la place des femmes a subi un « vide historiographique » [Virgili, 2002], de sorte que les femmes étaient souvent exclues de la production de vin elle-même, et étaient reléguées aux tâches pénibles, ingrates, moins valorisantes comme la cueillette des raisins, les tâches administratives, l'éducation des enfants, ramasser les sarments etc, ce qui les éloignées de toute visibilité dans ce domaine. A contrario, les hommes eux sont en charge des tâches physiques, considérées comme plus prestigieuses.

En ce qui concerne la propriété, il est évident qu'une femme dont le travail n'étant pas reconnu, n'avait ainsi aucun bien qui leur revenait de droit. Il n'y avait pas d'héritage familial, ce qui les éloigne de tout espoir d'acquérir un statut plus élevé ou tout simplement d'être cheffe d'exploitation. Être veuve ou unique héritière était la seule possibilité de posséder un bien, la plupart de ces femmes ont obtenu ce statut à la suite du décès de leur père ou mari ou à leur abandon au poste, on ne peut donc pas conclure que les femmes est acquis une visibilité plus grande ou que la parité se soit réduite, cela reste encore flou aujourd'hui, et il reste rare qu'une femme connue est créé sa propre exploitation sans l'aide d'un homme, même pour les femmes viticultrices les plus célèbres.

Il a fallu attendre la fin du 20ème siècle pour que les femmes ne soient plus considérées comme incompétentes et reléguées à des positions subalternes. Et cela grâce en partie aux multiples évolutions juridiques qu'a connu le secteur viticole. Principalement, il convient de préciser que les statuts juridiques GEAC (Groupement agricole d'exploitation en commun) et EARL (exploitation agricole à responsabilité limité) ont respectivement été créés en 1962 et 1985. Ces nouveaux statuts permettent notamment de rendre visible le travail des actives familiaux, dont celui des femmes agricultrices [Nobre, 2005], jusqu'alors totalement occultée, comme dans de nombreux secteurs professionnels par ailleurs [Maruani, 2020]. Au de-là de la rendre visible socialement et administrativement, il contribue à sécuriser le travail, à travers l'accès à une couverture sociale [Lagrave, 2021]. Ces changements vont être à l'initiative de la monté en puissance des femmes dans la profession viticole. Et ainsi de plus en plus de femmes vont être à la tête d'exploitation viticole ou co-exploitants viticole (31%), et même si cela reste très faible c'est toujours plus que dans le secteur agricole.

Malgré ces avancées, la formation dans le secteur viti-vinicole reste fortement masculine, et pour cause jusqu'en 1970 l'enseignement spécifique à la viticulture fut réservé aux garçons, ce qui reste récent pour les femmes d'avoir accès aux formations et par extension aux connaissances dans ce domaine. Outre les formations qui sont essentiellement composées d'hommes même si cela tend à se diversifier, les organisations professionnelles sont quant à elle aussi composées essentiellement d'homme, à titre d'exemple l'institut Français du Vin et de la Vigne est présidé par Bernard Angelras, l'association « Vigneron Indépendant » est présidée par jean Marie Fabre ou encore l'Institut national des appellations d'origine est présidé par Jean-Louis piton. Ainsi bien que les femmes vigneronnes aujourd'hui soit reconnues, il n'en reste pas moins une sous-représentation. Et à titre d'exemple en Europe et plus précisément en Italie, seulement 7,5% des femmes travaillent dans l'industrie du vin, et en Espagne elles sont environ 17%. Pour ce qui est des postes les plus prestigieux, en France seulement 31% des exploitantes ou co-exploitantes viticoles sont des femmes. Ces statistiques nous montrent que les femmes ont encore un long chemin à parcourir pour obtenir les mêmes opportunités que les hommes.

#### b. Femmes et viticulture : obstacles genrés

Des pionnières, des précurseuses ont marqué le monde de la viticulture, telles que Joséphine de Lur-Saluces qui en 1788 reprend la tête du Château d'Yquem, Francine Grill qui en 1970 devenue copropriétaire et exploitante du Château d'Engarran, ou encore Philippine de Rothschild, qui a repris la direction du célèbre château mouton Rothschild. Et enfin Ludivine Griveau, devenue la directrice technique du Domaine des Hospices de Beaune en Bourgogne alors que 20 à 30 ans auparavant dans cette même région le domaine viticole était interdit aux femmes. Ces femmes ont transformé la filière viticole en réussissant à arriver au poste de dirigeante, mais seulement via le décès de leurs pères ou mari. Elles volent ainsi le « flambeau » au bon moment, leur permettant ainsi d'exceller. C'est donc en saisissant cette opportunité qu'elles ont pu prouver leurs capacités et ainsi créer des empires, elles ont réussi à s'imposer, prouver leur légitimité malgré le regard pesant de la société.

Malgré la féminisation croissante dans le domaine de la viticulture, le quotidien pour ces femmes est tout sauf idyllique. Elles doivent toujours prouver leur expertise, leur niveau, leurs compétences pour être considérées comme légitimes. A titre d'exemple Laure Gasparotto, historienne et critique du vin qui a dû prouver auprès de ces clients, la légitimité de son poste en tant que femme, elle exprime « de nombreux hommes se sont arrêtés à mon stand, uniquement pour sonder mes qualités de vigneronne, l'un d'eux m'a demandé de lui montrer mes mains pour en contrôler la véracité [...] mais demande-t-on à un vigneron de montrer ses mains ? » pour ainsi donner une preuve à ces hommes que les mains sont belles et bien usées, synonyme de travail dans les vignes. De ce fait « Ce sont les comportements qui nourrissent le sentiment d'imposture et forcent les femmes à faire entendre leur voix. »

D'ailleurs, le secteur viticole n'est pas le seul concerné par cette nécessité de sans cesse faire ses preuves, le secteur sportif [Mennesson, 2004], la littérature [Virgili, 2002], ou encore les sciences sociales [Ephesia, 1995] de manière générale restent des espaces où les femmes doivent se montrer deux fois plus compétentes pour espérer avoir une reconnaissance aussi haute que leurs homologues masculins comme le démontre Maruani [Maruani, 2005].

Leurs installations comme vigneronnes leur donnent nombre d'obstacles, dont l'accès au prêt bancaire qui est donné en priorité aux fils et non à elles-mêmes directement. Cela va donc de même pour l'accès aux terres viticoles, en effet, il est estimé que seulement 30% des exploitations viticoles en France sont détenues par des femmes. Le même phénomène est visible concernant les postes de direction, où elles ne sont que 10%. Par ailleurs, elles rencontrent une difficulté toutes spécifiques : sur la conciliation de leur vie privée, composée de la gestion des enfants, de vie la famille et de l'entretien du domicile en parallèle et de leur vie professionnelle. En effet, la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricole de France chiffre à 75% le nombre de viticultrices exprimant que leur activité professionnelle a un impact significatif sur leur vie personnelle et familiale.

Pour finir, énonçons un autre point que les femmes subissent quotidiennement et dont les viticultrices ne sont pas dispensées : les propos sexistes et dégradants. Nous pouvons illustrer cela avec, une caricature de vigneronne, véhiculée en 2020 dans le magazine *En Magnum*. Celle-ci a « enflammé internet », mettant en avant le dessin d'une femme, jeune caviste, qui propose des faveurs sexuelles à un caviste et sous ce dessin réside les termes suivants « *A la commande d'une palette j'enlève le haut, et à la commande d'un container...* » suggérant que le corps de cette femme est une monnaie d'échange supposée pousser à l'achat. Fleur Godart et Sandrine Goeyvarts ont à la suite de cela porté plainte pour outrage public, sexisme et diffamation. Durant le procès Thierry Desseauve (Directeur de la revue Magnum) déclare que la femme en question est montrée comme forte et que l'homme dessiné est intimidé, ce qui peut être interprété comme une seconde provocation politiquement correcte dont le sens est pourtant explicite.

# c. Egalité femmes-hommes: stratégies déployées par les structures professionnelles

En réponse à ces comportements sexistes que subissent les femmes vigneronnes, beaucoup d'associations et organisations ont été créées pour représenter la voix des femmes dans le monde du vin tel que les Aliénor qui vise à mettre en avant et reconnaître le travail des femmes dans la gestion de crus bordelais, on retrouve aussi l'association internationale Women Do Wine qui regroupe plus de 400 femmes vigneronnes. Elle a été lancée par Sandrine Goeyvaerts, après que les femmes aient été sous-représentées lors de la remise des trophées du vin.

Leur invisibilité dans le monde viticole a poussé à la création de réseaux exclusivement féminin tel que Ladies Wine, association crée par des femmes et pour les femmes, qui les aide à créer du lien, à mieux se faire connaître et à s'entraider. Cette association crée des conférences tous les mois par régions viticoles sur des thématiques en rapport avec le développement personnel. Un podcast « Filles de Vigne » a aussi été créé par Marie-Eve Lacasse et Laurent Le Coustumer en 2020, afin de donner la parole aux femmes et ainsi de les rendre visibles. Ce podcast donne la possibilité à beaucoup de femmes de donner leurs opinions, leurs avis, sur ce qu'elles ont vécu dans ce monde où elles sont encore considérées comme n'étant pas à leur place du fait de leur genre et des qualités stéréotypées qu'elles sont supposées posséder.

#### III. La place des femmes dans le vignoble champenois

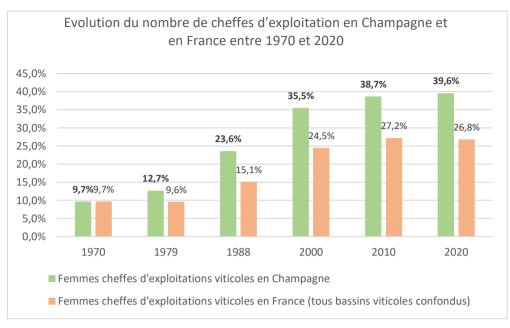
La champagne contrairement aux autres bassins viticoles français incarne à lui seul près de 22% du volume des exportations de la filière viticole française. La France et les pays européens représentent en moyenne 75% des ventes de champagne. De plus, cette appellation a pour caractéristique d'avoir résisté aux plus grandes crises du  $20^{\rm ème}$  siècle et s'y adapter [Taittinger, 2016]. C'est d'ailleurs une des seules filières du monde viticole qui a réussi à conquérir le monde entier [Wolikow, 2022].

La place des femmes étant limitée dans la viticulture, il en va de même dans le vignoble champenois, et même si celui-ci a évolué au fil des années, historiquement ce secteur était relativement dominé par les hommes, avec des rôles au sein de l'exploitation bien définis. Mais au fil du temps, les femmes se sont de plus en plus impliquées dans la viticulture champenoise, à tel point qu'elles ont commencé à occuper des postes à responsabilité.

Aujourd'hui, le vignoble champenois est le bassin viticole le plus féminisé de France avec 40% de femmes dirigeantes d'une exploitation. Et pour cause, de nombreuses femmes reprennent avec succès les exploitations malgré la tradition patriarcale qui veut que les exploitations viticoles champenoises familiales soient transmises aux hommes de la famille. Il reste tout de même des défis à relever pour atteindre une véritable parité et égalité des chances entre les femmes et les hommes dans ce domaine.

### a. Le vignoble champenois est le bassin viticole le plus féminisé de France

Le vignoble crayeux est le bassin qui tend le plus vers une forme d'égalité en termes de statut en France, avec 40% de femmes dirigeantes d'exploitations. Il présente une plus grande féminisation par rapport à d'autres bassins viticoles français dont nous chiffrons les femmes comme étant à en moyenne seulement 26,8% cheffes d'exploitation. On voit apparaître à partir de 1979, un écart des cheffes d'exploitation de 3,1 points de pourcentage entre la filière champagne et les autres filières confondus, cette disparité va s'agrandir pour arriver en 2020 à un écart de 12,8 points de pourcentage.



Source : Recensements agricoles, généré tous les 10 depuis 1970 par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Base de données exploitée par Océane Carneiro, doctorante en sociologie-

Ces informations sont à manipuler avec prudence, notamment pour les chiffres datant d'avant 1980, puisqu'avant cette date les femmes n'avaient pas de statuts juridiques, elles ne sont pas représentées dans ces chiffres. C'est à partir de 1988 précisément que nous voyons nos deux courbes augmentées, en lien avec la création des statuts juridiques pour les femmes. Néanmoins, avant cette date, les femmes étaient bien présentes au sein des vignobles, elles œuvraient de manière invisible, ce qui ne rend pas quantifiable leur investissement réel.

Cependant d'après les travaux de Jacqueline Sainclivier et Martine Cocaud en 1945, nous assistons à la création de la jeunesse agricole catholique féminine, qui assure la promotion des cultivatrices en leurs offrants une formation professionnelle. Ce type d'engagement se fait plutôt en Bourgogne, en Savoie, Normandie, Languedoc etc....[Cocaud & Sainclivier, 2007]. Cette localisation rassemble les départements qui aujourd'hui sont majoritairement des vignobles champenois tel que la Marne, l'Aisne, de la Seine-et-Marne, de la Haute-Marne, l'Aube et cela expliquerait potentiellement la part plus féminine dans ce secteur et donc pourquoi le vignoble champenois est considéré comme la plus féminisée.

Durant la première et Seconde Guerre mondiale, les maisons de champagne ont beaucoup été impacté par l'absence des chefs partis aux combats, ainsi beaucoup de femmes ont dû reprendre l'exploitation, plus que dans le Bordelais, ou la Corse. Ce qui a permis à de nombreuses grandes veuves de devenir des figures de proue de la Champagne.

Le champagne est aussi une boisson socialement reconnue comme étant féminine, historiquement, c'était une boisson réservée aux rois et reines de l'époque. Cela laisse sans doute plus de manœuvres pour une femme de s'incurver dedans et plus « acceptable » dans la société.

Malgré cela, elles subsistent toujours des comportements sexistes à titre d'exemple, la division du travail dans les exploitations reste principalement genré ainsi très peu de femmes déclarent être investies dans la vinification ou la vie syndicale qui sont considéré comme étant des activités « prestigieuses » et qui demande nettement plus de formation, de temps [Carneiro, 2022].

Pascale Laborderie [2020] écrit un article sur les maisons et caves de champagne, et s'intéressera en particulier à la production de films, ou de dessin célèbres qui contribuent à perpétuer les stéréotypes de genre, tout en présentant un discours nouveau sur le vin. Son article [Laborderie, 2020, p.07], comporte une lithographie<sup>3</sup> intitulée « Une terre, des hommes, le vin » édité en 2006 par l'Imagerie d'Epinal. Cette représentation est intéressante car considéré comme symbolique du patrimoine viticole et destinée à nous donner une image moderne de la viticulture champenoise, nous devrions y trouver une mixité et des images non-genrées. Ainsi parmi les 18 personnages dessinés faisant chacun une activité dite « importante » dans le monde vin, nous comptons 17 hommes pour seulement une femme, ce qui participe à une vision « masculino-centrée » non-représentative de l'évolution de la filière. De plus, ajoutons que la femme représentée ne fait l'objet d'aucune activité en particulier et que celle-ci est habillée de manière très genrée. Surtout, elle se situe en arrière-plan parmi le décor composé de flûtes de champagne, ce qui n'en rend pas sa présence très valorisante, et très représentative des femmes qui ont marqué ce monde.

Par ailleurs, une des femmes à avoir participé au changement dans la viticulture champenoise est Barbe-Nocole Clicquot-Ponsardin, première femme à diriger une maison de champagne. Une femme de 27 ans, veuve, à la tête d'une entreprise de vin de champagne

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Art de reproduire par impression les dessins tracés avec une encre ou un crayon gras sur une pierre calcaire (Larousse)

à une époque où les femmes n'avaient aucun statut, ce qui est rare et exceptionnel pour l'époque. Dans de nombreuses recherches, études elle était présentée comme une femme de caractère, avec de l'assurance et de la détermination, et il en fallait pour conquérir un marché réservé à cette époque exclusivement aux hommes. Elle a réussi à s'adapter au goût de chaque nation de manière pertinente, en adaptant le champagne, à « très sucré » pour les Russes, à un champagne « pas trop doux » pour les anglais. Une première en cette époque que les collaborateurs soient des hommes sous la direction d'une femme, malgré cela, si cette femme a pu conquérir un territoire réservé à cette époque exclusivement aux hommes, c'est grâce au statut de veuve.

#### b. Obstacles genrés contemporains : apports statistiques

Dans cette partie, nous analyserons un questionnaire crée par Océane Carneiro, doctorante au Centre d'Etude et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (CEREP, Université de Reims Champagne-Ardennes), qui a recensé 255 vignerons et vigneronnes travaillant sur une exploitation champenoise en tant que dirigeantes. Ces individus ont répondu à des questions concernant leurs tâches au sein de leurs exploitations, décrivant ainsi avec précision leur métier.

Concernant l'implication au sujet des décisions prises touchant l'exploitation, nous avons une différence notable quand il s'agit d'une femme à un homme.

Vous sentez-vous impliqué·e au sujet des décisions prises concernant l'exploitation dans laquelle

Étiquettes de lignes	Somme de Codage femme	Pourcentage pour femme		
Pas du tout impliqué-e	2	1,59%		
Plutôt impliqué∙e	22	17,46%		
Plutôt pas impliqué∙e	4	3,17%		
Totalement impliqué·e	98	77,78%		
Total général	126	100,00%		

Étiquettes de lignes	Somme de Codage Homme	Pourcentage Homme
Pas du tout impliqué-e	0	0,00%
Plutôt impliqué-e	11	10,09%
Plutôt pas impliqué·e	0	0,00%
Totalement impliqué·e	98	89,91%
Total général	109	100,00%

Ainsi, à la question « Vous sentez-vous impliqué·e au sujet des décisions prises concernant l'exploitation dans laquelle vous travaillez? » Nous remarquons que pour les viticultrices 77% seulement se sentent totalement impliquées contre 90% pour les hommes. Pour la catégorie « Plutôt

impliquée » nous avons un pourcentage de 17,46 pour les femmes contre 10 pour les hommes. Et ce qui va dans la suite des choses aucun homme ne se sent plutôt pas ou pas du tout impliqué dans l'exploitation viticole contre 3 et 1% pour les femmes.

Cela devrait être corrélé avec le statut des femmes, car si celle-ci ne se sent « plutôt pas impliqué.e » c'est qu'elles doivent être au titre de salarié et non cheffes d'exploitations.

Sur le plan de votre activité professionnelle principale, quelle catégorie vous définirait le mieux aujourd'hui :

Pourcentage de personne qui se sente Chef-fe d'exploitation viticole
Femme 70
27%
Homme 62
24%

Mais à la question « Sur le plan de votre activité professionnelle principale, quelle catégorie vous

définirait le mieux aujourd'hui : » 51% des répondants se sentent cheffes d'exploitation et dans ce pourcentage 27% sont des femmes et 24% sont des hommes. Il devrait aller de même dans la prise de décision, mais ce n'est pas le cas. Même dans leurs propres exploitations, il est difficile pour elles de faire entendre sa voix, elle est plus amenée à demander conseil ou un avis extérieur,

En dehors de vous-même, quelles sont les autres personnes impliquées dans les décisions prises au sein de votre exploitation ?	237 répondant	110 Hommes et 127 Femmes
Père / Mère	54 ont répondu	
	Oui	
Femme	31	57%
Homme	23	43%
Frère ou sœur	51	
Femme	30	60%
Homme	21	40%

À titre d'exemple sur la totalité des viticulteurs et viticultrices champenoises qui

demande avis à leur père ou mère, 57% sont des femmes contre 43% pour des hommes, et pour d'autres personnes de la famille tel que les sœurs ou frères, 60% des femmes contre 40% pour des hommes. Au total 100% des femmes demandent l'avis à une personne extérieur tel que son père, sa mère, la MSA, une association, les enfants etc... Avant de prendre une décision au sein de l'exploitation contre 70,1% pour les hommes. Les femmes tendent à penser qu'elles ne sont pas légitimes aux postes qu'elles ont et cela peut se traduit par un manque de confiance en leurs choix. Nous pouvons voir ce phénomène social dans les travaux de Jacqueline Laufer [2003], en effet même si les femmes tendent à acquérir progressivement une carrière professionnelle qui se rapproche de celle d'un homme, ils subsistent toujours des inégalités sur les postes à hautes responsabilités [Laufer, Fouquet, 1997], elles n'arrivent pas à dépasser le « plafond de verre »<sup>4</sup> [Commission européenne, 1998]. Les causes de cela sont nombreuses, allant des attitudes discriminatoires liées au sexisme [Dorion, 2021], au problème de confiance sur leur aptitude à exceller dans ce domaine. Par ailleurs sur ce problème de confiance, Annalisa Casini [2005], va démontrer dans son étude qu'il existe une image genrée du leader ship et que cela se répercute sur

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> C'est une métaphore qui fait référence à un mur, qui empêche les femmes de pourvoir à des postes supérieur, à haute responsabilité.

leurs attitudes, leurs perceptions et leurs comportements face aux décisions importante qu'elles doivent prendre au sien de leurs professions.

Au niveau de la santé, nous avons vu que les femmes étaient reléguées à des tâches subalternes, des tâches plus « ingrates », dans la viticulture, telles que la cueillette des raisins, les tâches administratives, l'éducation des enfants, ramasser les sarments, comme dis précédemment, en partant de cette hypothèse, nous voyons que ces tâches plus « dure » physiquement se reflète sur leur niveau de santé. Ainsi à la question « Avez-vous actuellement une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ? »

Avez-vous actuellement une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?

Femme :	40	18,87%
Homme :	20	9,43%
Total de personne ayant répondu oui	60	28,30%

18,87% des femmes répondent « oui » contre 9,43% pour les hommes.

Nous avons cette même disparité avec la question « Au cours des 12 derniers mois, avezvous souvent ressenti des douleurs dans une partie de votre corps ? »,

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous souvent ressenti des douleurs dans une partie de votre corps ?

214	53,14% de femme ont répondu
84	39,25%
65	30,37%
	69,63%
	30,37%

Où 39,25% des femmes répondent oui contre 30,37% pour les hommes.

Cette relégation des tâches genrée est aussi présente

dans d'autres sphères professionnelles comme l'explique Karen Messing [2009], Cette auteure prend l'exemple des divisions genrées sur les exigences physique des tâches dans les usines, ou les hommes sont plus amenés à déployer leurs forces physiques à un rythme ponctuelles tandis que les femmes sont moins amenées à utiliser leurs forces physiques, mais que cela se passe de façon répétée et avec moins de pauses. Cette division des tâches se reflète énormément sur la santé car les femmes vont avoir tendance à éprouver une difficulté à établir leurs douleurs de façon claire. Cette division des tâches genrées ressemble à celle vue dans le secteur viticole et qui par la même occasion va amener à une situation de santé similaire que l'on retrouve d'ailleurs dans la base de données EPICVIC,

où lorsque l'on demande aux femmes viticultrices de localiser leurs douleurs des 12 derniers mois,

Localisation de la douleur pour les personne ayant répondu soit sur les 69,63% des personnes :

Répondant	149	56% de femme							
	Tête	Yeux	Sinus	Oreille(s)	Dent(s)	Cou	Epaule(s)	Coude(s)	Poignet(s)
Femme	10,74%	4,70%	2,68%	0,67%	2,01%	12,08%	22,82%	12,75%	16,11%
Homme	3,26%	0,30%	2,32%	0,33%	0,99%	7,92%	17,18%	6,25%	11,89%
Total	14%	5%	5%	1%	3%	20%	40%	19%	28%

Main(s)	Poi-	Ventre	Jambe(s)	Hanche(s)	Ge-	Che-	Pied(s)	Dos	Bras	Autre
	trine/torse				nou(x)	ville(s)				
18,12%	2,68%	5,37%	12,08%	7,38%	16,11%	5,63%	10,07%	37,58%	8,72%	2,01%
11,88%	2,32%	2,63%	6,92%	5,62%	15,89%	4,37%	4,93%	34,42%	4,28%	0,0%
30%	5%	8%	19%	13%	32%	10%	15%	72%	13%	2%

le cou, les épaules, les coudes, les poignets, les jambes, les genoux, les pieds et le dos vont être à plus de 15% chacun tandis que les hommes, nous allons retrouver le dos, les genoux et les épaules à plus de 15%.

#### **Conclusion:**

En résumé, ces régions viticoles reflètent sans aucun doute une riche histoire culturelle et traditionnelle, mais qui ont aussi évolué au fil du temps en intégrant des perspectives plus diverses. Actrices majeures de la filière viti-vinicole, les femmes apportent une contribution précieuse à tous les niveaux de la production, de la gestion et de la dégustation. Mais malgré ces caractéristiques prometteuses, les femmes sont toujours confrontées à des obstacles et des inégalités persistants. En effet, Les discriminations de genre, les stéréotypes préexistants et les barrières culturelles peuvent limiter les opportunités d'accès aux exploitations, de promotion et l'épanouissement personnel de ces travailleuses. La stigmatisation sociale, le manque de soutien institutionnel et l'accès limité aux ressources financières peuvent également constituer des difficultés importantes.

De ce fait, il semble donc important de continuer à promouvoir l'inclusivité et l'égalité des genres dans les mondes ruraux, agricoles, viticoles, mais aussi dans la filière champenoise qui ne fait pas exception, à l'image d'autres secteurs professionnels par ailleurs. Les efforts visant à briser les stéréotypes et les préjugés doivent être soutenus par les institutions politiques locales (comme le Syndicat général de Champagne, ou le Comité de Champagne) via la mise en place des politiques et des programmes concrets. L'industrie du vin a beaucoup à gagner à créer un environnement accueillant et égalitaire où les capacités, les compétences et les contributions des femmes sont pleinement reconnus et valorisés. Effectivement, cela contribue à l'enrichissement de la filière viticole champenoise dans toute sa diversité où l'émergence et la visibilité des femmes restent parfois délicat.

#### Bibliographie

Alain Testart « Pourquoi les femmes ne débouchent-elles pas les bouteilles de vin ? ». Dans L'Homme, 2014/4 (n°212), pp23-35

ALLARD-HUVER, François et DOMENEC, Fanny, 2021. Pesticides & OGM: les experts entre controverses scientifiques et polémiques médiatiques. In : Congrès ARIC 2021-L'interculturel par temps de crises. Regards croisés à l'aune des bouleversements contemporains.

Annalisa Casini, Margarita Sanchez-Mazas, « Ce poste n'est pas fait pour moi !: l'impact de la norme de genre et de la culture organisationnelle sur la mobilité professionnelle ascendante » dans les cahiers internationaux de psychologie sociale 2005 (n°67-68), pp 101-112.

Andrée Michel, 2007. Mouvements féministes et situation des femmes au XXe siècle. Dans Le féminisme, pp77-112

Anicia Jaegler, Tatiana Bouzdine Chameeva, Bernard Delhomme, « L'évaluation de la performance économique des entreprises viticoles en présence de facteurs environnementaux ». Dans Recherches en Sciences et Gestion, 2009/15(n°134), pp285-309.

BARTHEZ Alice, « Céline Bessière, De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac, Raisons d'agir, Paris, 2010, 221 pages », Travail, genre et sociétés, 2013/2 (n° 30), p. 215-218.

Blandine Mesnel, 2017. Les agriculteurs face à la paperasse. Policy feedbacks et bureaucratisation de la politique agricole commune, Dans Gouvernement et action publique 2017/1 (Vol.6), pp33-60.

Christine Mennesson, « Être une femme dans un sport « masculin ». Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées. », Société contemporaines, 2004/3(n°55), p69-90.

Christophe Giraud, Jacques Rémy, 2013. « Division conjugale du travail et légitimité professionnelle », Le cas des activités de diversification agricole en France. Dans Travail, genre et société (n°30), pp155-172.

Clotidle Lemarchant, Pauline Seiller 2021. « Agricultrices » dans Travail, genre et sociétés (n)45), pp25-30

Clovis Taittinger, « Un monde Champagne! ». Dans Géoéconomie 2016/1(n°78), pp167-173

D'après la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles en France.

Dupray Arnaud, Epiphane Dominique, « Femmes managers en début de carrière : une légitimité à conquérir ». Dans parcours de formation et parcours professionnels, 2020.

Enquête 2019 dans une enquête de la Fondazione Edmund Mach

Enquête en 2020 menée par le magazine La Semana Vitivinicola

EPHESIA, « Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales » dans La place des femmes 1995, pp604.

Fabrice Virgili « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », dans Vingtième siècle. Revue d'histoire 2002/3 (n°75), pp5-14.

Garine Favier, « Les combats féministes dans le champ de la santé ». Dans les tribunes de la santé 2014/3 (n°44), pp25-34

Hughes Everett C. 1997. Revue française de sociologie. Le regard sociologique, pp823-825.

Jacqueline Laufer, 2003, « Entre égalité et inégalités : les droits des femmes dans la sphère professionnelle », dans l'année sociologique (Vol.53), pp143-173.

Jean-Pierre Le Crom, « La Croix-Rouge française pendant la seconde guerre mondiale ». Vingtième siècle. Revue d'Histoire, 2009/1(n°101), p149-162

Karen Missing « Santé des femmes au travail et égalité professionnelle : des objectifs conciliables ? » dans Travailler 2009/2 (n°22), pp43-58.

LAFERTÉ, Gilles, 2014. Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés. Sociologie. 2014. Vol. 5, n° 4, pp. 426

Laura Weiss, « Filles et garçon genevois vis-à-vis des sciences : une attitude sexospécifique à contrer par les enseignants ». Dans Former à l'égalité : Défi pour une mixité véritable, 2016, pp67 à 80.

Léa Dorion, 2021, « Les femmes dans le monde du travail : inégalités et violences » dans l'entreprises du 21ème siècle sera féministe, pp21-69.

L. Estrangin, "L'Economie Agricole française ». La population agricole française 1938-1958. Economie rurale 1959, pp19-24.

Margaret Maruani, « Hommes et femmes au travail », Dans revue projet 2005/4 (n°287), pp37-42

Martine Cocaud et Jacqueline Sainclivier, 2007. Femmes et engagement dans le monde rural. Ruralia, Revue de l'association des ruralistes français.

MORMONT, Marc, 1996. Agriculture et environnement : pour une sociologie des dispositifs. Économie rurale, vol. 236, no 1, p. 28-36.¹ BARTHEZ Alice, « Céline Bessière, De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac, Raisons d'agir, Paris, 2010, 221 pages », Travail, genre et sociétés, 2013/2 (n° 30), p. 215-218.

Pascal Laborderie, "Le patrimoine vitivinicole dans « Des racines et des ailes » : entre immuabilité et renouvellement » dans Musées et monde numérique. 2020, pp277-301.

Pascale Molinier, « Le travail du Care ». Paris, Editions la Dispute, collection « Le genre du monde. ». Travail, Genre et société 2022/1 (n°47), pp179-182.

Paula Schwartz, 2002. Women's studies, gender studies. Le context américain. Dans Vingtième siècle, revue d'histoire 2002/3 (n°75) pp15-20

Rose-Marie Lagave, propos recueillis par Clotilde Lemarchant, Pauline Seiller 2021. « Retour sur les « agricultrices » : des oubliées de la recherche féminisme ». Dans Travail, Genre et sociétés (n°45), pp33-38

Sabine Bessière, « La féminisation des professions de santé en France : données de cadrage. Dans Revue française des affaires sociales 2005/1, pp 17-33.

Serge Wolikow, «L'appellation Champagne». Dans des appellations d'origine aux indications géographiques 2022, pp77-95.

Thierry Terret, « Sport et masculinité : une revue de questions », Dans staps 2004/4 (n°66), pp209-225.

Vanessa Lentillon, « Les stéréotypes sexués relatifs à la pratique des activités physiques et sportives chez les adolescents français et leurs conséquences discriminatoires » ». Dans Bulletin de psychologie, 2009/1 (n°499), pp15-28.

#### Webographie

Article Cuvée privée concernant les Femmes dans le monde viticole : <a href="https://cuvee-privee.com/blog/les-femmes-dans-le-monde-viticole">https://cuvee-privee.com/blog/les-femmes-dans-le-monde-viticole</a> consulté le 25/04/2023

Article de Agriculture et milieux rural concernant l'Evolution de l'agriculture de 1918 à 1945 publié en 2003 : <a href="https://ecoledespaysans.over-blog.com/2018/12/evolution-de-l-agriculture-française-de-1918-a-1945-2003.htmlconsulté le 28/05/2023">https://ecoledespaysans.over-blog.com/2018/12/evolution-de-l-agriculture-française-de-1918-a-1945-2003.htmlconsulté le 28/05/2023</a>.

Article de la revue Sud-Ouest concernant l'exposition des agriculteur·rices aux pesticides – <a href="https://www.sudouest.fr/sante/pesticides-couts-de-production-en-tracteur-a-paris-les-agriculteurs-veulent-dire-leur-colere-13981796.php">https://www.sudouest.fr/sante/pesticides-couts-de-production-en-tracteur-a-paris-les-agriculteurs-veulent-dire-leur-colere-13981796.php</a> – consulté le 20/05/2023

Article de la revue Vitishpère concernant la place des femmes invisible dans le monde viticole : <a href="https://www.vitisphere.com/actualite-92814-les-femmes-du-vin-restent-invisibles-cest-ancredans-les-mentalites.html">https://www.vitisphere.com/actualite-92814-les-femmes-du-vin-restent-invisibles-cest-ancredans-les-mentalites.html</a>

Article Le Champagne viticole concernant « Une commission des viticultrices engagée en Champagne » <u>Climat, place des femmes : une Commission des Viticultrices engagée en Champagne - La Champagne Viticole</u> consulté le 05/05/2023

Article La France agricole concernant la place des femmes dans les organisations agricoles : <a href="https://www.lepoint.fr/art-de-vivre/femmes-du-vin-une-reconnaissance-de-haute-lutte-13-12-2022-2501571">https://www.lepoint.fr/art-de-vivre/femmes-du-vin-une-reconnaissance-de-haute-lutte-13-12-2022-2501571</a> 4.php#11\_consulté le 29/05/2023

Article Le Point concernant Une reconnaissance de haute lutte : <a href="https://www.lepoint.fr/art-de-vivre/femmes-du-vin-une-reconnaissance-de-haute-lutte-13-12-2022-2501571">https://www.lepoint.fr/art-de-vivre/femmes-du-vin-une-reconnaissance-de-haute-lutte-13-12-2022-2501571</a> 4.php consulté le 01/05/2023

Article Capital concernant Barbe-Nicole Clicquot <a href="https://www.capital.fr/economie-politique/barbe-nicole-clicquot-ponsardin-1777-1866-elle-a-fait-du-champagne-le-fleuron-du-luxe-a-la-francaise-1098618">https://www.capital.fr/economie-politique/barbe-nicole-clicquot-ponsardin-1777-1866-elle-a-fait-du-champagne-le-fleuron-du-luxe-a-la-francaise-1098618</a> Consulté le 25/05/2023

Article Union SGV concernant Océane Carneiro <a href="https://www.lunion.fr/id462409/article/2023-03-06/la-champagne-est-le-bassin-viticole-le-plus-feminise-de-france consulté le 04/06/2023">https://www.lunion.fr/id462409/article/2023-03-06/la-champagne-est-le-bassin-viticole-le-plus-feminise-de-france consulté le 04/06/2023</a>

Article Vitisphere concernant Les femmes et le sexisme dans la filière du vin <a href="https://www.vitisphere.com/actualite-93955-les-femmes-racontent-le-sexisme-de-la-filiere-vin.html">https://www.vitisphere.com/actualite-93955-les-femmes-racontent-le-sexisme-de-la-filiere-vin.html</a> concernant 07/05/2023

D'après Terre de Liens en 2020 associations française pour l'accès à la terre et l'installation agricole. <a href="https://www.terredevins.com/actualites/bientot-2020-ou-sont-les-femmes-dans-la-filiere-vigne-et-vin">https://www.terredevins.com/actualites/bientot-2020-ou-sont-les-femmes-dans-la-filiere-vigne-et-vin</a>

Interview de la radio mélodie, concernant une agricultrice – violette Heip: <a href="https://www.radiomelodie.com/a/18070-quelle-place-pour-les-femmes-dans-lagriculture">https://www.radiomelodie.com/a/18070-quelle-place-pour-les-femmes-dans-lagriculture</a> consulté le 28/05/2023.

Lithographie intitulé « Une terre, des hommes, le vin » : <a href="https://journals.openedition.org/culturemusees/docannexe/image/5078/img-1.jpg">https://journals.openedition.org/culturemusees/docannexe/image/5078/img-1.jpg</a> consulté le 10/05/2023

MSA: La Mutualité sociale agricole. Rapport statistiques de la MSA, concernant la population féminine en agriculture en 2020: <a href="https://www.msa.fr/lfp/documents/98830/28556362/Population+f%C3%A9minine+en+agriculture+en+2020.pdf">https://www.msa.fr/lfp/documents/98830/28556362/Population+f%C3%A9minine+en+agriculture+en+2020.pdf</a> consulté le 20/04/2023

Podcast Fille de Vignes concernant les femmes dans le monde du vin <a href="https://www.fillesdevignes.com/">https://www.fillesdevignes.com/</a> consulté le 01/05/2023

Radio France bleu concernant l'association « La Route des vin Bio » <a href="https://www.francebleu.fr/emissions/la-team-des-blogueurs-cuisine-de-france-bleu-gironde/ladies-wine-une-association-pour-les-femmes-dans-le-vin-7306510">https://www.francebleu.fr/emissions/la-team-des-blogueurs-cuisine-de-france-bleu-gironde/ladies-wine-une-association-pour-les-femmes-dans-le-vin-7306510</a> consulté le 03/05/2023

Rapport d'information, concernant l'égalité dans les territoires : Femmes et agriculture : <a href="https://www.senat.fr/rap/r16-615/r16-6155.html">https://www.senat.fr/rap/r16-615/r16-6155.html</a> consulté le 29/05/2023.

Rapport d'Oxfam, concernant les inégalités de genre dans le monde agricole : <a href="https://www.oxfamfrance.org/rapports/agriculture-les-inegalites-sont-dans-le-pre/">https://www.oxfamfrance.org/rapports/agriculture-les-inegalites-sont-dans-le-pre/</a> consulté le 29/04/2023.

Rapport statistiques de la MSA, concernant la population féminine en agriculture en 2020 : <a href="https://www.msa.fr/lfp/documents/98830/28556362/Population+f%C3%A9minine+en+agriculture+en+2020.pdf">https://www.msa.fr/lfp/documents/98830/28556362/Population+f%C3%A9minine+en+agriculture+en+2020.pdf</a> consulté le 20/04/2023

Site internet Les Aliénor concernant les femmes dans le vin de Bordeaux <a href="https://www.bordeaux-lesalienor.fr/fr/presentation/">https://www.bordeaux-lesalienor.fr/fr/presentation/</a> consulté le 03/05/2023

Site internet toutlevin .com concernant Les femmes du vin <a href="https://www.toutlevin.com/article/les-femmes-du-vin-se-rencontrent-avec-women-do-wine">https://www.toutlevin.com/article/les-femmes-du-vin-se-rencontrent-avec-women-do-wine</a> consulté le 02/05/2023

Site officiel de l'UE: <a href="https://france.representation.ec.europa.eu/informations/lue-brise-le-plafond-de-verre-grace-de-nouveaux-objectifs-en-matiere-dequilibre-hommes-femmes-dans-2022-11-22 fr">https://france.representation.ec.europa.eu/informations/lue-brise-le-plafond-de-verre-grace-de-nouveaux-objectifs-en-matiere-dequilibre-hommes-femmes-dans-2022-11-22 fr</a>